

Image not found or type unknown



Casier judiciaire n2

Par **freddoulou**, le **13/12/2018** à **20:58**

Bonjour,

J'ai été condamné il y a 2.5 ans à 5 ans avec sursis mais pas de prison fermé. Est il possible de demander une réduction de peine sachant que la condamnation a été inscrit à mon casier judiciaire n2? Et comment dois je faire? Est il possible d'effacer ce bulletin n2? Quand sera t'il effacer automatiquement ?

Merci par avance pour vos réponses.